

Le 7 mars 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse - 800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2



Avocats et agents de brevets et de marques de commerce

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.
1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1 CANADA

F: +1 514.286.5474
nortonrosefulbright.com

Marie-Christine Hivon
+1 514.847.4805
marie-christine.hivon@nortonrosefulbright.com

Votre référence	Notre référence
R-3888-2014 – Phase 2	1000311702

Demande de modification de la politique d'ajouts au réseau de transport – Phase 2 (R-3888-2014)

Chère consœur,

Conformément à la décision D-2018-152 et aux correspondances de la Régie des 11 janvier et 1^{er} mars 2019, le Transporteur dépose les documents suivants :

- Preuve du Transporteur pour la phase 2B à la suite de la décision D-2018-152 de la Régie de l'énergie, pièce HQT-5, Document 1;
- Description synthétique des investissements et de leurs objectifs, pièce HQT-5, Document 2;
- Document intitulé *Prepared Direct Testimony of Metin Celebi, Ph.D. on behalf of Hydro-Québec TransÉnergie*, pièce HQT-5, Document 3;
- Curriculum vitae du Dr Metin Celebi, pièce HQT-5, Document 3.1;
- Curriculum vitae de Mme Sophie Paquette, de Mme Wahiba Salhi et de M. Rémi Dumoulin, aux pièces HQT-6, Documents 1.2, 1.3 et 1.1 respectivement;
- Liste de pièces révisée.

Le Transporteur présentera sa preuve portant sur la phase 2B le 11 mars 2019 à compter de 9 h 00 et prévoit une durée maximale d'une heure pour cette présentation. Les témoins du Transporteur à cette occasion seront Mme Sophie Paquette, chef – Commercialisation des services de transport, Mme Wahiba Salhi, chef – Affaires réglementaires et tarifaires et M. Rémi Dumoulin, ingénieur.

Considérant que son témoignage ne propose pas de nouvelle position, la présence du Dr Celebi le 11 mars 2019 n'a pas été requise par la Régie.

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. est une société en nom collectif à responsabilité limitée établie au Canada.

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l., Norton Rose Fulbright LLP, Norton Rose Fulbright Australia, Norton Rose Fulbright South Africa Inc et Norton Rose Fulbright US LLP sont des entités juridiques distinctes, et toutes sont membres du Verein Norton Rose Fulbright, un Verein suisse. Le Verein Norton Rose Fulbright aide à coordonner les activités des membres, mais il ne fournit aucun service juridique aux clients. Pour obtenir des détails concernant chaque entité ainsi que certains renseignements réglementaires, consultez le site nortonrosefulbright.com.

Me Véronique Dubois
Le 7 mars 2019



Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, reading "Marie-Christine Hivon".

Marie-Christine Hivon

MCH/jd
p.j.

Copies Les intervenants
Me Yves Fréchette, *Affaires juridiques*
Me Eric Dunberry, *Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l.*